

Le PETIT BACHYNOIS

VIE de la COMMUNE

- **Le Mercredi 7 mars**, le cirque Alexis, installé sur la place de Bachy, a donné une représentation de son spectacle pour la plus grande joie des enfants.

- **Le vendredi 23 mars**, les enseignants et les élèves du groupe scolaire Jacques Brel ont participé au traditionnel carnaval dans l'enceinte de l'école. Le matin, un vent glacial empêchait les jeunes élèves des classes maternelles d'être à l'extérieur. Dans la salle de motricité, ils ont présenté leurs costumes au cours d'un défilé en musique. Puis ils ont enchaîné ensemble diverses danses. En fin de matinée, une dégustation de crêpes faisait le régal des enfants. L'après-midi, c'était au tour des classes primaires. Avec une large palette de déguisements, les enfants ont défilé et chanté tout en s'amusant. Puis la journée s'est terminée par les traditionnelles crêpes.

- **Dimanche 25 mars**, la municipalité organisait le parcours du cœur en proposant une marche nordique sur le chemin « Dans les pas de Monique », le circuit des trois chapelles et divers ateliers sportifs. Seulement 36 participants courageux se sont retrouvés au stade municipal pour participer à ces animations. Au retour, boissons, fruits et sandwiches les attendaient.

Vous retrouverez des photos de ces manifestations dans le magazine de fin d'année.

Les Indicateurs de la MAIRIE

- ❑ Nombre de demandeurs d'emploi : 78 inscrits dont 21 non indemnisés (situation au 15 mars 2018).
- ❑ Nombre de vacations à la garderie pour le mois de février : 1383 .
- ❑ Nombre de repas servis au restaurant scolaire en mars : 1511.
- ❑ Pluviométrie du 23 février au 27 mars : 60 mm.

Nouvelles Brèves

❑ Recensement militaire

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Sont concernés les jeunes nés en avril, mai et juin 2002. Le recensement est une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

❑ **Journées Européennes des Métiers d'Art, édition 2018**

La Maison Leroux ouvre ses portes du 6 au 8 avril 2018 pour permettre à ses visiteurs de découvrir le savoir-faire de nos artistes locaux. Expositions et ventes des œuvres mais aussi de la démonstration. Les enfants et adultes sont invités à participer aux œuvres sur le thème de « Futurs en transmission ».

Entrée gratuite.

Vendredi 6 Avril de 11h00 à 17h00 : journée spéciale « scolaire »

Samedi 7 et dimanche 8 de 11h00 à 18h00 avec une visite guidée prévue à 16h00 uniquement sur réservation au 03.20.64.83.70 ou sur fdupriez@leroux.fr au tarif de 4 € par personne, gratuit pour les moins de 12 ans.

❑ **Plusieurs tonnes de terreau et de paillis pour les massifs sont à votre disposition le 31 mars 2018 et les jours suivants devant l'atelier municipal derrière la salle des fêtes.**

❑ **Inscription ALSH de juillet (9 juillet au 4 août)**

Au foyer rural les mercredi 16 mai de 17h à 20h, samedi 19 mai de 9h30 à 12h, mercredi 30 mai de 17h à 20h.

Présentation de l'équipe aux parents le vendredi 15 juin.

❑ **Le Service Public d'Assainissement non collectif** contribue pour près de 600 communes, depuis plus de 40 ans, à la préservation de l'environnement. Ainsi Noréade, la régie Siden-Sian, a mis en place en 2006 ce service.

Dans ce cadre, un conseiller assainissement effectuera prochainement le contrôle de fonctionnement des installations existantes d'assainissement non collectif dans notre commune. L'objectif de ces enquêtes est d'apporter aux particuliers une aide technique et de leur donner la meilleure assurance possible quant au bon fonctionnement de leurs installations (fosse, épandage...).

Lors de ce contrôle, le technicien apportera conseil et expertise afin d'optimiser les éventuels travaux de réhabilitation et informera des aides financières possibles (Agence de l'Eau, Eco-prêt à taux zéro, amélioration de l'habitat...). En cas de non-conformité constatée, Noréade accompagnera le propriétaire dans la conception et l'exécution des travaux de réhabilitation.

A l'issue de ce contrôle, le propriétaire recevra un rapport de visite reprenant la synthèse des informations relatives à la situation de l'installation d'assainissement non collectif.

❑ **Substitution des 196 lampadaires par de nouveaux dispositifs d'éclairage LED**

La société Citéos procède actuellement aux travaux sur notre réseau d'éclairage public qui consistent à changer les potences des poteaux et mettre un nouveau dispositif d'éclairage LED. Les résultats attendus sont une meilleure luminosité et une consommation électrique inférieure de 30% qui engendrera des économies.

❑ **Quelques règles de civisme concernant nos amis les chiens**

De nombreux habitants de notre commune se plaignent de retrouver des déjections sur leurs trottoirs, leurs jardins privatifs devant leurs maisons, les chemins récemment aménagés... Nous rappelons les règles de savoir-vivre en la matière :

- ne pas abandonner sur la voie publique les détritiques d'origine animale.
- ne pas laisser les chiens souiller la voie publique, les pelouses, les plates-bandes des espaces verts et des jardins publics, les aménagements pour les jeux d'enfants.
- chaque propriétaire de chien est tenu de ramasser les déjections de son animal par tout moyen approprié et de les déposer dans la corbeille la plus proche.
- la divagation est interdite sur le territoire communal.
- les propriétaires de chiens doivent tenir leurs animaux en laisse sur la voie publique.
- les chiens, même accompagnés, doivent être munis d'un collier.

Le frelon asiatique tueur d'abeilles

Vous avez certainement entendu parler de cet insecte introduit accidentellement en Europe qui s'attaque à nos abeilles domestiques. Aucune région ne sera épargnée même au nord de la Loire. Cela va en empirant chaque année. Leur progression atteint maintenant la Belgique et les Pays-Bas. En 2016, près de chez nous, un nid a été découvert à Guignies pour la première fois sur le territoire belge.

En étudiant le cycle de vie de ce frelon, on s'aperçoit que nous pouvons agir très utilement et individuellement contre le fléau. En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent. Seule les reines et jeunes reines se camouflent, dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs, etc.

Elles n'en sortent que courant février et recommencent à s'alimenter. C'est à ce moment que nous pouvons agir. En disposant dans nos jardins des pièges pour attraper ces futures fondatrices de nids. 1 reine = 2 000 à 3 000 individus.

Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles plastiques d'eau minérale, de percer trois trous, puis de verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de 1/3 de bière, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et de 1/3 de sirop de cassis.

Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi-février à fin avril. Vous pouvez bien sûr prolonger l'opération jusqu'à l'arrivée du froid... Changer la mixture de temps en temps et surtout brûler les occupants car ils ne sont pas toujours morts, sortis du piège, ils peuvent se réveiller et repartir.

L'an passé avec 1 seul piège à DAX (40) 72 reines ont été éliminées



Calendrier d'avril 2018

31 mars	Distribution de terreau et paillis devant l'atelier municipal
7 avril	Bachy Station par Festy Bachy
7 avril	Paris-Roubaix Challenge
8 avril	115 ^{ème} Paris-Roubaix
13 au 15 avril	Fête des 120 ans de l'harmonie « L'Avenir de Bourghelles » à Bourghelles
14 et 15 avril	Les folles randonnées par la Communauté de Communes Pévèle Carembault
21 avril	Vacances scolaires
30 avril	Journée des Déportés à Bourghelles
1 ^{er} mai	Marche du muguet organisée par l'association Vivons Bachy
8 mai	Commémoration de la victoire de 1945

La pensée du mois

« La terre nous en apprend plus long sur nous que tous les livres. Parce qu'elle nous résiste. L'homme se découvre quand il se mesure avec l'obstacle »

Antoine de Saint Exupéry